

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00576 Numéro SIREN : 512 520 404 Nom ou dénomination : 3 MDV

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2023 sous le numéro de dépôt 604

3 MDV
SARL au capital de 40 000 euros,
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 512 520 404,
dont le siège social est situé : 96 ALLEE DES ERABLES, ZAC DE LA CHAVANNERIE, 45240 LA FERTE-
SAINT-AUBIN

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2022

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 55 705,90 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 58 500,00 euros, soit 78,00 euros pour chacune des 750 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra au plus tard le 31 janvier 2023.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 2 794,10 euros sur les réserves disponibles.

A l'issue de ce prélèvement, les comptes de réserves disponibles présenteront les soldes suivants :

- Autres réserves : 599 101,68 euros
- Report à nouveau : nul

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Didier VILLETTE	510	39 780,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Madame Maryse VILLETTE	240	18 720,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	750	58 500,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 58 500,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont



soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 65 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 86,66 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40% : 42 000,00 euros.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40% n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 56,00 euros

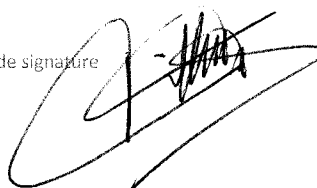
Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40% : 42 000,00 euros.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40% n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 56,00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

Zone de signature



Certifié conforme



SARL 3 MDV

96 allée des Erables
45240 LA FERTE ST AUBIN

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 30 juin 2022

ORLÉANS VAL DE LOIRE

8, rue Claude Lévy
CS 40012
45073 ORLÉANS Cedex 2
Tél : 02 38 66 60 60
Fax : 02 38 51 81 82
orleans@orex-france.com
www.orex-france.com

LAMOTTE-BEUVRON VAL DE FRANCE

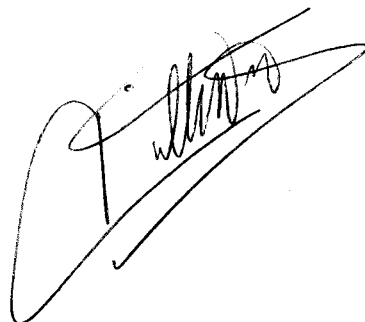
13, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tel. : 02 54 88 49 22
Fax : 02 54 88 52 72
lamotte@orex-france.com
www.orex-france.com

PARIS ILE-DE-FRANCE

83, avenue Philippe Auguste
75011 Paris
Tel. : 01 49 29 44 40
Fax : 01 49 29 44 59
idf@orexidf-france.com
www.orex-france.com

Bilan

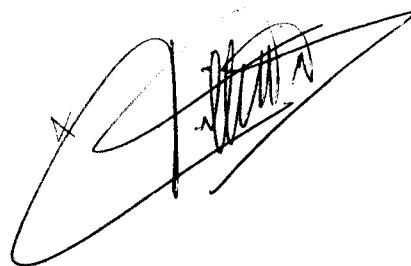
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	650	621	30	30
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	51 250	34 164	17 087	12 729
Autres immobilisations corporelles	403 054	257 429	145 625	198 083
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	2 000		2 000	2 000
Prêts	600		600	
Autres immobilisations financières	3 324		3 324	1 324
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	460 879	292 213	168 665	214 166
Stocks				
Matières premières et autres approv.	479 271		479 271	267 206
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 656 981	5 099	1 651 883	1 366 356
Fournisseurs débiteurs	548		548	6 133
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 626		19 626	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	72 376		72 376	51 101
Autres créances	1 405		1 405	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	848		848	
Disponibilités	645 849		645 849	806 730
Charges constatées d'avance	6 107		6 107	9 375
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 883 011	5 099	2 877 912	2 506 901
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 343 890	297 312	3 046 578	2 721 067




Bilan

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	601 896	558 480
Résultat de l'exercice	55 706	108 416
Subventions d'investissement	3 289	4 423
TOTAL CAPITAUX PROPRES	704 891	715 318
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	406 747	556 473
<i>Découverts et concours bancaires</i>		171
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	406 747	556 644
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 028	7 365
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 161	113 345
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 442 893	928 942
<i>Personnel</i>	40 865	47 431
<i>Organismes sociaux</i>	77 455	107 801
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		4 545
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	235 764	225 953
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	8 168	7 620
Dettes fiscales et sociales	362 251	393 350
Autres dettes	36 534	6 103
Produits constatés d'avance	81 072	
TOTAL DETTES	2 341 687	2 005 749
TOTAL PASSIF	3 046 578	2 721 067

ANNEXE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'A' followed by several loops and a final flourish.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3 MDV

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 046 578 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 55 706 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 2 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant une méthode théorique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	650			650
Immobilisations incorporelles	650			650
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 255	10 402	1 407	51 250
- Installations générales, agencements aménagements divers	72 703	2 858		75 561
- Matériel de transport	298 515			298 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 345	1 633		28 978
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	440 818	14 893	1 407	454 305
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 000			2 000
- Prêts et autres immobilisations financières	1 324	2 600		3 924
Immobilisations financières	3 324	2 600		5 924
ACTIF IMMOBILISE	444 793	17 493	1 407	460 879

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 435
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	218
Charges sociales - charges à payer	4 397
Etat - autres charges à payer	6 514
Clients - rrr à accorder	6 366
Divers - charges à payer	20 134
Total	43 063

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 107		
Total	6 107		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	81 072		
Total	81 072		

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 760 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	600	600	
Autres	3 324		3 324
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 656 981	1 656 981	
Autres	93 955	93 955	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 107	6 107	
Total	1 760 968	1 757 644	3 324
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	400		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	269 838
Divers - produits à recevoir	1 405
Total	271 243

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 999,97 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 53,33 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 334 526 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	406 747	129 139	277 608	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 442 893	1 442 893		
Dettes fiscales et sociales	362 251	362 251		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	41 562	41 562		
Produits constatés d'avance	81 072	81 072		
Total	2 334 526	2 056 918	277 608	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	149 684			
(**) Dont envers les associés	5 028			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 028 euros.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 893	2 600	17 493
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 893	2 600	17 493
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 407		1 407
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 407		1 407

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	621			621
Immobilisations incorporelles	621			621
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 526	6 045	1 407	34 164
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 906	7 707		33 612
- Matériel de transport	154 664	45 329		199 993
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 911	3 913		23 824
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	230 007	62 993	1 407	291 593
ACTIF IMMOBILISE	230 627	62 993	1 407	292 213